

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EN 2017, LA CGSS DE SAINT-ANDRE S'INSTALLERA AU DOMAINE DE LA VANILLE

LA POLITIQUE DU PATRIMOINE DE LA CGSS RÉUNION

La CGSS de la Réunion a entamé une réflexion globale sur son schéma directeur immobilier local et a exploré les pistes susceptibles de répondre aux objectifs de réorganisation fonctionnelle dans le but d'un regroupement de ses activités.

Ce projet répond à l'échelle régionale à plusieurs objectifs :

- > reloger les services actuellement installés sur les sites dont l'état nécessiterait une réhabilitation très coûteuse
- > regrouper les services d'accueil spécialisés actuellement dispersés
- > optimiser la performance immobilière des bâtiments occupés par la CGSS (surfaces, coûts de fonctionnement et performance énergétique).

Grâce à cette restructuration le parc immobilier de l'organisme sera adapté aux évolutions structurelles.

Celle-ci s'inscrit dans la droite ligne des ambitions portées :

- > par la COG (Contrat d'Objectifs et de Gestion) CNAMTS 2014-2017 dans son axe 4 sur le renforcement de l'efficacité collective de l'Assurance Maladie
- > par le CPG (Contrat Pluriannuel de Gestion) transverse CGSS/CSS Mayotte encourageant l'efficience par l'optimisation du modèle CGSS notamment par le biais du développement d'accueils inter branches
- > par les orientations de la Direction de la CGSS Réunion en matière de politique d'accueil et d'implantation sur le territoire. Présentées le 20 mars 2014, le Conseil d'Administration de la CGSS les a accueillies favorablement.

LE PROJET EST

Le regroupement des sites de l'Est s'inscrit dans le cadre de cette politique immobilière de la CGSS.

Le Directeur Général M. Christophe MADIKA et M. Jean-Paul VIRAPOULLE, maire de Saint-André ont signé l'acte notarial officialisant l'acquisition par la CGSS d'un bâtiment du Domaine de la Vanille ce mercredi 16 novembre.

Il s'agit pour la CGSS de regrouper une soixantaine d'agents sur 938 m² de bureaux. Ce site propose également un Espace Libre Service. Il héberge par ailleurs une antenne de la Direction Régionale du Service Médical.

Engagée dans une démarche de redéploiement de ses effectifs, la Mairie encourage l'installation des acteurs publics dans ce Domaine de la Vanille. La CGSS apporte sa pierre à l'édifice et répond favorablement à la logique proposée par la Mairie en y implantant ses nouveaux locaux.

Leur installation effective est prévue en milieu d'année 2017.

